



M. Romain Baubry
Député des Bouches-du-Rhône

Sénas, le 15 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Maire d'Orgon ou la liberté d'opinion à géométrie variable

Il y a quelques jours, M. Romain BAUBRY, député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône, a appris par la Gendarmerie d'Orgon que le Maire de cette commune avait engagé une procédure contre lui. Le motif : le collage **des affiches du député à Orgon**, sur des panneaux dédiés à l'affichage municipal... **alors que ce sont les seuls panneaux disponibles, puisque la municipalité ne respecte pas la législation en vigueur sur la mise à disposition de panneaux d'affichage libre.**

À noter que M. Portal n'est **pas le premier à porter plainte contre M. Romain Baubry**. En janvier dernier, **M. Philippe Ginoux, Maire de Sénas, avait également porté plainte contre le député**, également conseiller municipal d'opposition à Sénas, après sa cérémonie des vœux 2024. Plainte classée sans suite car une fois de plus, c'est le Maire de la commune qui n'avait pas respecté les règles...

M. Baubry attribue ces basses manœuvres des élus locaux à leur **impossibilité de battre le Rassemblement national sur le terrain des idées**. Il avance que M. Portal est sans doute gêné de la vue du logo du Rassemblement national, et **souhaite connaître la procédure entreprise contre le parti « Les Républicains », pour avoir apposé des affiches sur les mêmes panneaux.**

Jamais deux sans trois : Qui sera le prochain Maire de la circonscription à porter plainte contre le député ?

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Conseiller Municipal de Sénas

Romain BAUBRY

Député de la 15^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

126, rue de l'Université 75007 PARIS – romain.baubry@assemblee-nationale.fr – 06 64 26 38 82